

**AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES
DE LA FILIERE DES EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES**

du 17 décembre 2024

9h à 10h30

Lors de sa séance du 17 décembre 2024 qui s'est tenue de 9h00 à 10h30, le Comité des Parties Prenantes d'ecosystem pour la filière des équipements électriques et électroniques (EEE) relevant des catégories 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 8 pour le ménager et des catégories 1, 2, 4, 5 et 6 pour le professionnel telles que mentionnées au II de l'article R.543-172 du code de l'environnement a émis, sur le projet mentionné ci-après, présenté et soumis pour avis par ecosystem, les avis suivants :

- **Avis du Comité sur la mise en place du nouveau barème de soutiens applicable dans le cadre du fonctionnement du fonds du réemploi et de la réutilisation des EEE ménagers**

10 votes favorables (membres nommés sur proposition de GIFAM, FIEEC, FICIME, FEI, FEDEREC, FCD, AFNUM, INTERCOM de France, FNADE, SNEFID)

0 vote défavorable

6 abstentions (membres nommés sur proposition de FNE, ESS France, CNR, CLCV, AMORCE et AMF)

- **Avis du Comité sur l'ajustement de certaines éco-participations EEE ménagers pour prendre en compte l'actualisation des mises en marché**

11 votes favorables (membres nommés sur proposition de GIFAM, FNE, FIEEC, FICIME, FCD, CNR, AMORCE, AMF, AFNUM, INTERCOM de France, FNADE)

1 vote défavorable (membre nommé sur proposition de FEI)

4 abstentions (membre nommé sur proposition de SNEFID, FEDEREC, ESS France, CLCV)